



recueil des terrains en montagne
division départementale de l'agriculture et de la forêt



Liberté • Égalité • Fraternité
Préfecture de l'ISÈRE



Direction Départementale
de l'Équipement de l'Isère

Commune de ST-NAZAIRE-LES-EYMES

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES (RÉVISION)

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE (sur fond cadastral)

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
R Zones d'interdictions	I' : inondation en pied de versant
B Zones de projet possible sous maîtrise collective	m : marécages
B Zones de contraintes faibles	T, T', t : crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
 Zones sans contrainte spécifique	V, v : ravinements et ruissellements sur versant
	G, g : glissements de terrain
	f : suffosion

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé et suffosion : voir encart au 1/25 000

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

- * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
- ** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

----- Limite de la zone d'étude

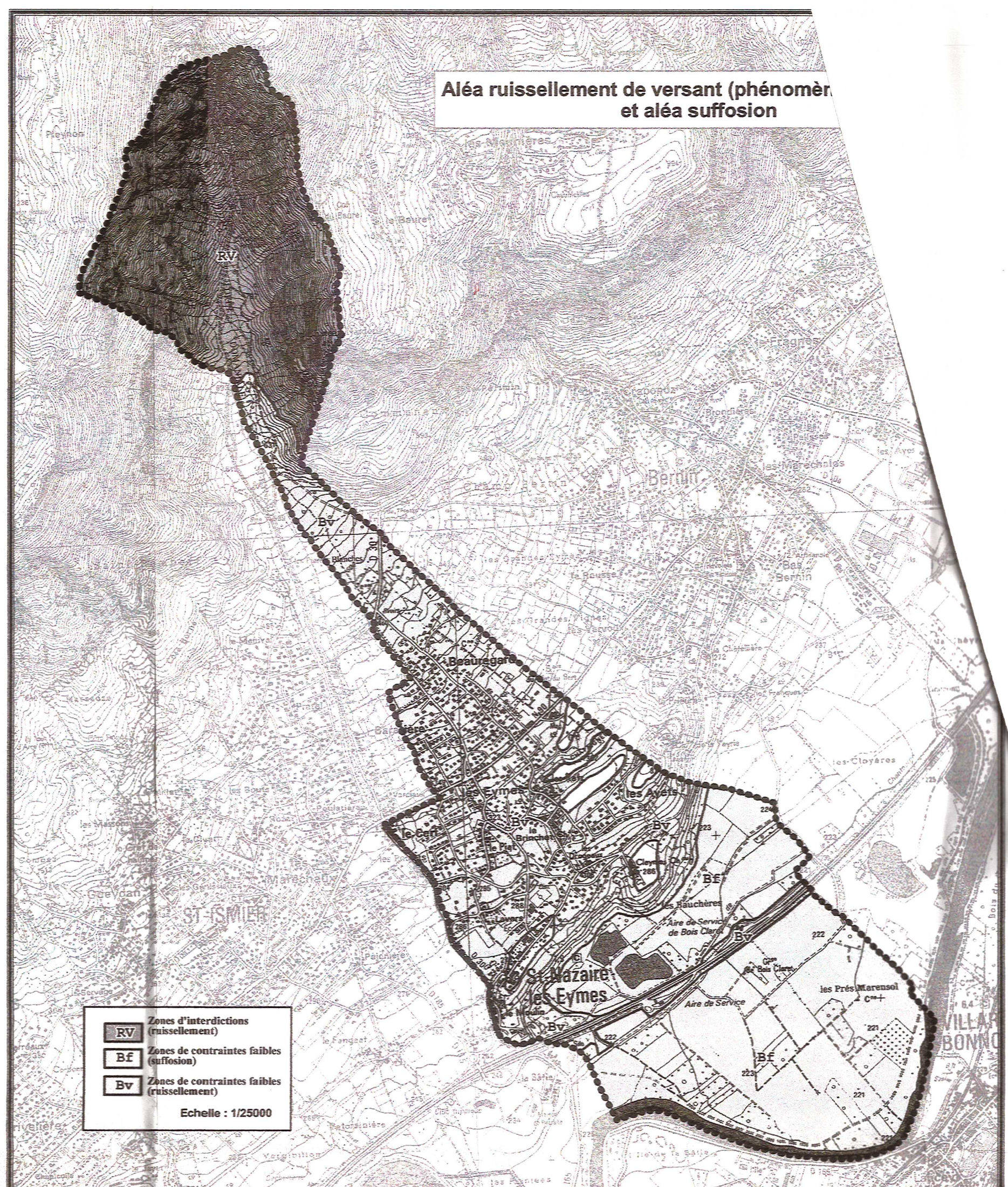
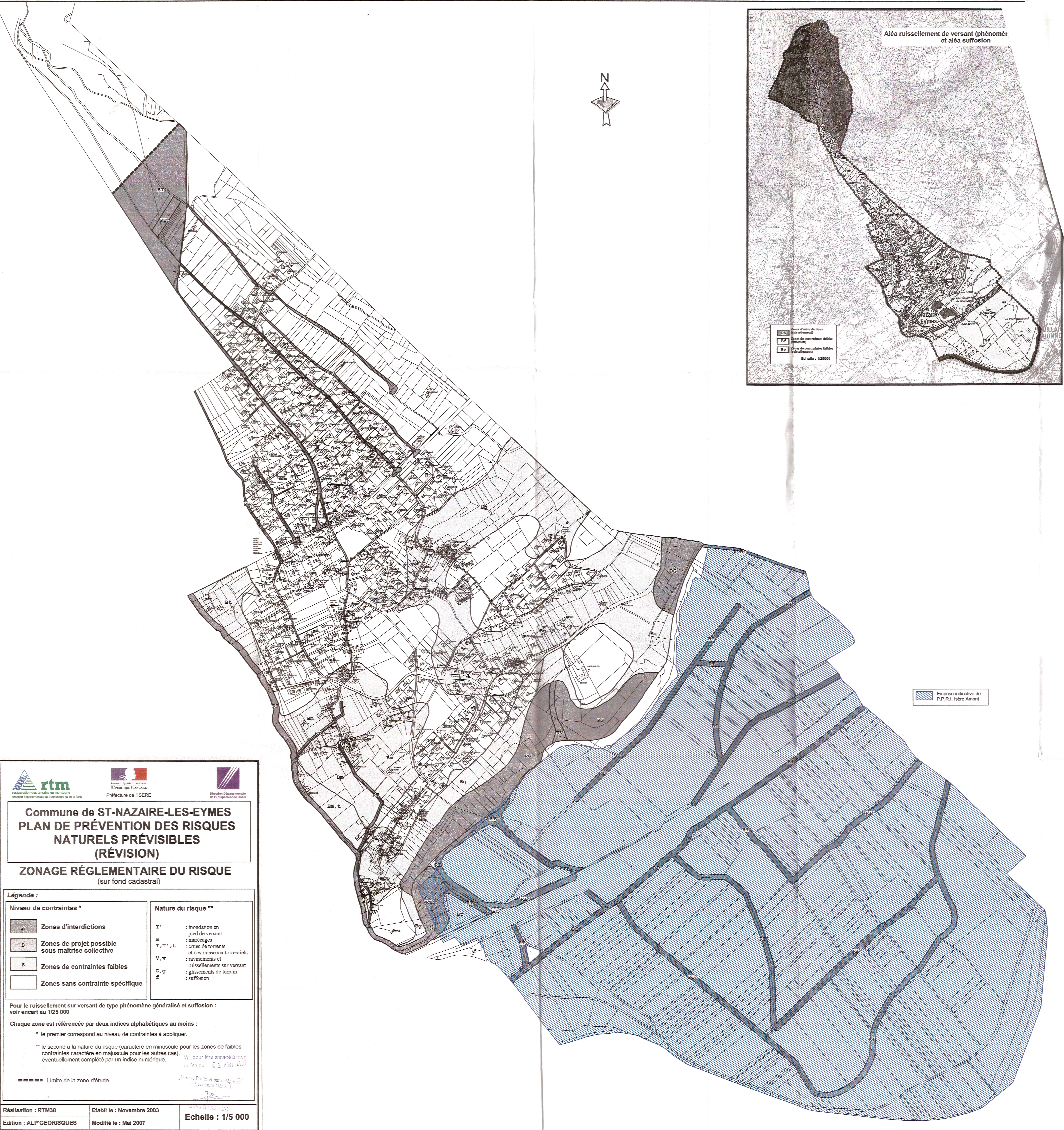
Réalisation : RTM38

Etabli le : Novembre 2003

Edition : ALP'GEORISQUES

Modifié le : Mai 2007

Echelle : 1/5 000



Emprise indicative du P.P.R.I. Isère Amont